

DECISION DU MAIRE 2025/006

Madame la Maire de Bourbon-Lancy

OBJET :

**Demande de
subvention
Communauté de
Communes Entre
Arroux Loire et
Somme –
2025 -
AAP MSA « Grandir
en Milieu Rural »**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame la Maire pour demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,
Vu le projet du Centre Social pour la période 2024-2027,
Vu le projet du Centre Social de développer des actions en partenariat avec les acteurs locaux et les habitants bénévoles pour répondre aux attentes des populations, animer la vie sociale locale et dynamiser l'Espace Joséphine BAKER,

Considérant que cet investissement représente un engagement financier et qu'il est nécessaire pour la Commune de solliciter toutes les subventions pouvant être allouées pour la réalisation du projet,

DECIDE :

ARTICLE 1 : De déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, au titre de l'appel à projets 2025 de la MSA « Grandir en Milieu Rural ».

Le Centre Social, dans le cadre de son projet social, souhaite organiser :

- Un atelier dessin au crayon pastel pour favoriser l'accès des enfants aux arts et à la culture,
- Un projet « Du potager à la cuisine » pour favoriser l'inter génération et sensibiliser à l'environnement et à l'écocitoyenneté,
- Des activités parents-enfants pour renforcer les liens intra et interfamiliaux,
- Des animations pour soutenir l'emploi des jeunes.

ARTICLE 2 : Le montant sollicité est de 8120 € (pour un total de dépenses s'élevant à 10 935 €).

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée :

- au représentant de l'Etat,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- au Comptable Public, Responsable de la trésorerie municipale.

Communication sera donnée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à BOURBON-LANCY, le 10 février 2025

Edith GUEUGNEAU
Maire

